



Dépêche n° 692383

Social / RH - Fonction publique

Par: Odile Romelot - Publiée le 16/05/2023 à 18h58

[Lien dépêche](#)

🕒 4 min de lecture

A usage unique de : **Mylène JACQUOT**

La CFDT et Sens du service public alertent à nouveau sur le décrochage des rémunérations dans la fonction publique

Ce mardi 16 mai 2023, la CFDT Fonctions publiques et le collectif Sens du service public ont parlé d'une seule voix lors d'une conférence de presse dédiée au pouvoir d'achat : "Le chantier sur les rémunérations ne peut pas attendre alors que l'inflation reste à un niveau très élevé". Une façon de remettre ce sujet sur la table à une semaine des bilatérales avec le ministre de la Fonction publique. La revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires et l'ajout de points sur les grilles indiciaires pour les rémunérations les plus basses sont les deux priorités de la CFDT et du think tank.

Alors que l'agenda social n'a pas encore redémarré, paralysé par le conflit sur la réforme des retraites, des rencontres bilatérales entre le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et les organisations syndicales auront lieu à partir du 22 mai pour adresser la question de la rémunération et du pouvoir d'achat ([lire sur AEF info](#)). Un sujet crucial pour les syndicats après une augmentation de la valeur du point d'indice en juillet 2022 de 3,5 %, jugée insuffisante par rapport à une inflation stabilisée à 6 %. Une conférence de presse était organisée ce mardi 16 mai 2023 par la CFDT Fonctions publiques et Sens du service public pour aborder spécifiquement la question de la rémunération et du pouvoir d'achat.

Après plusieurs mois de travail, d'études et de notes adressées au gouvernement sur la rémunération et l'attractivité dans la fonction publique, le constat est clair pour Johan Theuret, "il faut procéder à une revalorisation salariale pour tous les fonctionnaires". Le cofondateur de Sens du service public rappelle que l'inflation à 6 % a "des effets conséquents sur la rémunération de tous les agents". Et ce alors que la valeur du point a été gelée entre 2010 et 2022 (1). En conséquence, salaires et pouvoir d'achat diminuent et provoquent une baisse significative de l'attractivité des métiers de la fonction publique ([lire sur AEF info](#)).

Convergence entre employeurs et agents

"J'entends que la revalorisation salariale a un coût mais ce n'est pas seulement un choix budgétaire, c'est aussi un choix politique", ajoute Johan Theuret. Et de rappeler que "la suppression de la CVAE et de la redevance audiovisuelle a mené à 12 milliards d'euros de renoncement fiscal quand une augmentation de 3 % du point d'indice coûterait 7,3 milliards d'euros."

En s'exprimant aux côtés de Sens du service public, la CFDT souhaite montrer qu'une convergence existe entre les employeurs et les agents sur le sujet de la rémunération, explique Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques. "Les rémunérations ne sont pas qu'une préoccupation matérielle des agents et concernent aussi les

employeurs. La dernière revalorisation du Smic a touché 1,1 million d'agents. C'est un sujet que le gouvernement ne peut plus écarter." Raison pour laquelle la CFDT et Sens du service public plaident pour deux mesures fortes :

- une augmentation du point d'indice pour tous les agents ;
- un ajout de points sur les grilles de rémunérations les plus faibles, afin d'éviter que les agents de catégorie C et les trois premiers échelons de catégorie B soient rémunérés au Smic pendant plusieurs années.

"Améliorer la rémunération, c'est reconnaître le travail des agents, rappelle Mylène Jacquot. C'est aussi accepter qu'on est dans un monde concurrentiel dans lequel les agents ont aussi le choix de se diriger vers le privé qui offre de meilleurs salaires."

Donner de la visibilité

Si les deux premières mesures doivent être mises en place très rapidement, la CFDT et Sens du service public évoquent aussi une indexation du point d'indice qui permettrait une évolution des rémunérations plus régulière. Cette mesure aurait le mérite de donner de la visibilité aux agents sur leur évolution. "Actuellement, les grilles s'arrêtent au bout de 20 ans. Il faut pouvoir reconnaître les montées en compétences tout au long de la carrière, les prises de responsabilités et les qualifications obtenues", détaille la secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques.

Une mesure bénéfique pour les employeurs aussi. Car, comme le rappelle Johan Theuret, les dernières revalorisations du point d'indice ont été "le fait du prince". Or, augmenter le point d'indice de manière prévisible et régulière permet aux employeurs d'anticiper et de budgétiser leur masse salariale ([lire sur AEF info](#)).

Des mesures attendues avant l'été

Interrogée sur son état d'esprit à l'égard des bilatérales qui approchent, la CFDT se déclare "motivée à aller chercher des arbitrages et à exprimer ce que l'on attend sur les salaires et les priorités des prochains mois. Ce qui est clair, c'est qu'il faut que ça soit fait avant l'été".

Quant à Johan Theuret, plus confiant, il estime que "la sagesse et la raison vont l'emporter. L'État, en tant qu'employeur, ne peut pas entretenir durablement des problèmes de recrutement. Face à des services publics qui doivent fermer et 58 000 postes non pourvus ([lire sur AEF info](#)), l'État doit prendre des décisions. Je ne peux pas croire qu'un ministre de la Fonction publique ne puisse pas obtenir les arbitrages nécessaires de la part de Bercy. Sinon, je ne vois pas comment assurer la pérennité des services publics ruraux et urbains".

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info
